

21

UNE SAISON
PHOTO
À TOULOUSE



APPEL À PROJETS

FILM DE CRÉATION (format 26')
POUR UN/UNE VIDÉASTE

Public : un/une vidéaste (en résidence)

Lieu : Toulouse

Durée : du 1er mars au 30 avril 2021

Début de la résidence : 1er mars 2021

Restitution : 10 octobre 2021

Date limite de réception des dossiers : lundi 1er février 2021 à 19h

Annonce du/de la lauréat.e : lundi 8 février 2021

À l'occasion de sa 6ème édition, la Résidence 1+2 « Photographie & Sciences » organise un appel à projets à destination d'un.e vidéaste, pour la création du film (format 26') de son édition 2021. Le/La vidéaste partagera la résidence des photographes Grégoire Eloy (photographe de renom), Myriem Karim & Laure Winants (photographes émergentes) du 1er mars au 30 avril 2021, à Toulouse. Le/La lauréat.e sera choisi.e, par un jury composé de personnes référentes, à partir de réalisations filmiques précédentes et sur présentation d'un synopsis précis présentant le type de narration choisie et l'identité du futur film.

LE PROJET

LA RÉSIDENCE 1+2

La Résidence 1+2 « Photographie & Sciences » est un programme culturel ancré à Toulouse et en Occitanie à vocation européenne associant la photographie et les sciences. Chaque année, la Résidence 1+2 rassemble trois photographes (1 photographe de renom + 2 photographes émergent.es) pour une résidence de deux mois. Durant ce temps, les artistes vivent ensemble et créent une œuvre personnelle et inédite. Ils/elles sont soutenu.es dans leurs recherches par des institutions scientifiques (CNRS Occitanie Ouest, Cité de l'Espace, ISAE SUPAERO,...) et des chercheur.es basé.es à Toulouse et sa métropole, ainsi qu'en Occitanie. Ils/elles sont également accompagné.es par un parrain ou une marraine appartenant au monde de la photographie et des sciences. Le fruit de ce temps de création est présenté pendant les mois d'octobre et novembre suivants, sur trois supports différents (une exposition, un coffret de trois ouvrages dans une *Collection Toulouse*, un film de création de format 26mn).

À chaque édition, la Résidence 1+2 invite également un.e vidéaste en résidence et produit un film de format 26'. Véritable « carte blanche », ce film de création suit et interroge les trajectoires concomitantes des trois photographes en résidence sur les territoires de Toulouse, en mars et avril 2021. Grâce à ce support filmique, les spectateurs entrent dans l'intimité du processus de création artistique des deux mois de résidence. Chaque court-métrage est partie prenante d'une collection de films, visible sur la chaîne Youtube de la Résidence 1+2. Le film est projeté lors de la semaine inaugurale (fin octobre), en avant-première, pendant le « Colloque national - Photographie & Sciences » (30 octobre 2021) où photographes et vidéaste, scientifiques, parrain ou marraine, journalistes et publics échangent lors de plusieurs tables-rondes thématiques. Un cycle de projections commentées est également prévu, notamment à la Cinémathèque de Toulouse.

Les films de création produits par la Résidence 1+2

- 2016 : Marjorie Calle avec *Diana Alice Léa*,
- 2017 : Clémentine Carrié avec *Les jours - Cahiers photographiques*,
- 2018 : Noé Cuéllar avec *1+2=4*,
- 2019 : Citizen JiF avec *The Future Was Yesterday*,
- 2020 : Pauline Broulis avec *Trois Iris*.

LE PARTENARIAT

Agence régionale pour le cinéma et l'audiovisuel, Occitanie films s'associe à la Résidence 1+2 et participera au jury qui désignera le réalisateur ou la réalisatrice lauréat.e de l'appel à projets.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES

PRISES EN CHARGE PAR LA RÉSIDENCE 1+2

- La Résidence 1+2 rémunère à hauteur de 2000 euros TTC (charges comprises) : la réalisation du teaser (300 euros) et du film de création 2021 (1700 euros) (sur présentation d'une note de droits d'auteur) et selon trois virements successifs en 2021 (acompte initial, deuxième virement et solde après la première projection en public).
- Du 01/03/2021 au 29/04/2021, la Résidence 1+2 prend en charge à hauteur de 500 euros (sur justificatifs) les frais de transport et de restauration (tout dépassement sera à la charge du/de la lauréat.e) ainsi que le logement du/de la lauréat.e dans une maison partagée avec l'ensemble des photographes de l'édition 2021. La Résidence 1+2 fournit au/à la lauréat.e des tickets de transports gratuits pour ses déplacements intra-muros à Toulouse (métro, bus, tram).
- La Résidence 1+2 accompagne au quotidien le/la lauréat.e dans sa découverte des territoires et des différent.es protagonistes (photographes résident.es, partenaires scientifiques, associatifs et institutionnels, membres de l'équipe, personnes-ressources,...).

LES ENGAGEMENTS DU/DE LA LAURÉAT.E

- Le/La lauréat.e est libre dans le choix de son écriture narrative concernant la réalisation du film de création 2021 (à partir de propositions validées en amont via un synopsis rédigé) mais s'engage à filmer les trajectoires concomitantes des trois photographes en résidence sur les territoires de Toulouse et en Occitanie, en mars et avril 2021. Une présence quotidienne n'est pas exigée durant cette période de résidence.
- Le/La lauréat.e s'engage à sauvegarder régulièrement ses fichiers numériques sur un serveur dédié au laboratoire Photon à Toulouse, partenaire de la Résidence 1+2.
- Le/La lauréat.e doit être autonome en terme de matériel (tournage, prise de son, montage) et posséder les logiciels adéquats.
- Le/La lauréat.e s'engage à réaliser un teaser d'environ 3/4mn pour le 15 mai 2021 au plus tard (livraison des fichiers en plusieurs formats : mp4, .mov, DCP) dans la perspective de la conférence de presse de la Résidence 1+2. Philippe Guonie, directeur de la Résidence 1+2 et Christine Bréchemier, directrice de la communication de la Résidence 1+2 sont responsables de la validation du teaser avant sa première diffusion.
- Le/La lauréat.e s'engage à réaliser et à livrer le film de création 2021 d'une durée de 26 minutes (générique compris) au plus tard le 10 octobre 2021 (livraison en plusieurs formats : mp4, .mov, DCP).
- Le/La lauréat.e s'engage à être présent.e au « Colloque national - Photographie & Sciences » (30 octobre 2021) pour la présentation de son film de création et pour des moments d'échanges avec les différents publics présents.
- Le/La lauréat.e s'engage à se faire photographier par l'un des membres de la Résidence 1+2 pour des opérations de communication.
- Pour toute diffusion en dehors du cadre de la résidence, le/la lauréat.e s'engage à mentionner ce copyright précis pour toute communication du film de création :

©Prénom/Nom//Résidence 1+2/2021/Toulouse

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

RAPPEL DU CALENDRIER & MODALITÉS

Public : un/une vidéaste

Lieu : Toulouse

Avec les photographes 2021, Grégoire Eloy (photographe de renom), Myriem Karim & Laure Winants (photographes émergentes)

Durée : du 1er mars au 30 avril 2021

Début de la résidence : 1er mars 2021

Restitution : 10 octobre 2021

Date limite de réception des dossiers : 1er février 2021 à 19h

Annonce du/de la lauréat.e : 8 février 2021

Le/La lauréate sera choisi.e, par un jury composé de personnes référentes, à partir de réalisations filmiques précédentes et sur présentation d'un synopsis précis présentant le type de narration choisie et l'identité du futur film.

Entretien individuel de 40 minutes pour les cinq dossiers finalistes.

Le/La lauréat.e sera sélectionné.e à la fois sur la qualité de ses travaux précédents et la pertinence du projet proposé. La décision du jury de sélection sera souveraine et sans appel.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche d'inscription (page suivante) remplie, faisant office de pré-contrat.
- Un CV et une biographie.
- Un dossier comprenant 2 (maximum) travaux filmiques et un texte présentant la démarche artistique.
- Un synopsis rédigé (n'excédant pas 4000 caractères - espaces compris) présentant le projet de film proposé pour la Résidence 1+2.

Envoi du dossier par WeTransfer à l'adresse suivante : philippeguionie@orange.fr

Seuls les dossiers remplissant l'ensemble des conditions ci-dessus seront examinés par le jury.

Sans frais de dossier

L'INSCRIPTION

DOCUMENT À REMPLIR ET À SIGNER

Nom : Prénom :

E-mail : Téléphone :

Adresse : Code postal : /...../...../...../...../...../

Ville : Pays :

Nationalité : Âge :

Signature suivie de la mention "Lu et approuvé" :

En signant cette inscription, le/la candidat.e accepte les conditions générales de la Résidence 1+2, énoncées dans cet appel à projets (cf page précédente)

CONTACTS

Directeur de la Résidence 1+2

Philippe GUIONIE
philippeguionie@orange.fr
+33 (0)6 09 39 70 29

Directrice de la communication

Christine BRÉCHEMIER
christine@izo-rp.com
+33 (0)6 82 47 97 82

www.1plus2.fr

Facebook : résidence 1+2
Twitter : residence1plus2
Instagram : residence1plus2
Linkedin : Résidence 1+2

